

mendicité est suspendue de fait. Toutefois, les dépenses suscitées par les étrennes ont leur bon côté.

Oui, certes, elles ont leur bon côté. Elles font d'abord un grand nombre d'heureux, et puis elles déploient, à l'approche du jour de l'an, des sommes considérables qui vont alimenter le commerce et l'industrie.

Non; tenez;—dites tout le mal que vous voudrez du 1er janvier: calomniez les visites; haussez les épaules devant les mille démonstrations d'amitié hypocrite et menteuse qui se prodiguent ce jour-là;—le jour de l'an n'en restera pas moins la fête des enfants par excellence, et comme tel il lui sera beaucoup pardonné, parce qu'il sera beaucoup aimé.

Ah! je sais qu'il en coûte parfois de desserrer les cordons de la bourse quand vient le moment de fixer l'assiette de votre budget du jour de l'an; mais les dépenses une fois faites, dites, la main sur la conscience: les regrettez-vous?

Jamais!

Voici donc le jour de l'an! Vivent les étrennes, la grande joie de l'enfance! et bonne, bonne et heureuse année, chers lecteurs.

••

Oui, le jour de l'an, comme on l'a dit, est complimenteur, il est sollicitateur, il est indiscret, exigeant, importun même; mais c'est le jour de l'an, qu'avez-vous à dire?

—Mais, il y a les visites, me direz-vous; est-ce que cela ne nous gêne pas un peu notre jour de l'an?

En effet, Viennet a dit, avec assez de raison:

Il n'est pas de piéton qui, trottant sous la pluie,  
Ne s'acquitte en jurant d'un devoir qui l'ennuie,  
Et tous ces visiteurs seraient au désespoir  
De rencontrer chez eux les amis qu'ils vont voir.

Mais, que voulez-vous? Les visites du jour de l'an, toujours fatigantes, et souvent agaçantes, sont entrées dans nos mœurs, et elles en sortiront Dieu sait quand. Résignons-nous, mes frères.

••

Maintenant, lecteurs, connaissez-vous la *Guillanée*?

La *Guillanée*, *Gui! Van noir! Gui! Van noir!* se fait de la manière suivante, en France:

Le 31 décembre au soir, des groupes d'enfants et de jeunes gens, vont à la lueur d'un flambeau, de porte en porte, quêter un présent en l'honneur de l'an nouveau, en entonnant des complaintes ou des légendes en mauvais français, finissant toutes par ces mots ou par des équivalents: Donnez-nous la *Guillanée*. Ces présents consistent quelquefois en monnaie, le plus souvent en provisions de bouche, fruits, viande de porc, etc.

Pour ma part, quand j'étais enfant, j'ai couru la *Guillanée*, comme on dit ici. Cette vieille coutume française a été transplantée en Canada, et j'ai vu plusieurs fois, le soir du 31 décembre, de ces quêtes joyeuses, avec accompagnement de chants et de rires, faites au profit du plus pauvre du canton.

Maintenant, voulez-vous une légende pour le soir de la *Guillanée*? En voici une:

Entre Paris et Saint-Denis,  
Entre Paris et Saint-Denis,  
J'y avais une bergère;  
Qui faisait paître son troupeau  
Le long d'une lisière.

Un loup vint à sortir du bois (*bis*),  
Ayant sa gueule ouverte;  
D'une brebis de son troupeau  
La belle fit la perte.

La belle se mit à crier (*bis*)!  
Mon Dieu! Vierge Marie!  
Qui ramènera ma brebis  
J'serai toujours sa mie.

Le fils du roi par là passant (*bis*),  
Dégaina son épée;  
Faisant trois fois le tour du bois,  
La brebis a trouvée.

Tenez, belle, votre brebis (*bis*)!  
—Merci de votre peine;  
Quand je tond-e-rai ma brebis,  
Vous en aurez la laine.

—Belle, je ne suis point marchand (*bis*),  
Ni trafiquant de laine;  
Mais un doux baiser seulement  
Satisfera ma peine.

—Ah! monsieur, ne criez pas tant (*bis*),  
Ma mère est aux écoutes;  
Et si mon père l'entendait  
Vous ferait passer outre.

Quand un berger a bien servi (*bis*),  
Faut le payer sans doute;  
Quand un berger a bien servi,  
Faut le payer sans doute.

Et je suppose qu'elle paya.  
Que dites-vous de cette chansonnette, ami Blain?

C. T.

#### TRÈS-FLATTEUR POUR L'ORATEUR BLANCHET.

Dans une réunion qui s'est tenue samedi dernier, dans la salle de l'Assemblée législative, M. le Dr. Church, M.P.P., étant au fauteuil, il a été proposé par M. Robertson, secondé par M. Joly, que les remerciements des membres de cette Chambre sont amplement dus et sont par le présent offerts à Phon. M. Blanchet pour son amabilité qui ne s'est jamais démentie, pour sa courtoisie et l'impartialité avec laquelle il a traité les membres de cette Chambre, ainsi que pour le concours inestimable qu'il a toujours donné aux membres de l'Assemblée législative pour l'accomplissement de leurs devoirs durant le cours du présent Parlement.

Proposé par Phon. M. Cauchon, secondé par Phon. Procureur-Général Quimet, que le Président, le Dr. Church, ainsi que le moteur et celui qui l'appuie, forment un comité pour faire parvenir les résolutions susdites à M. l'Orateur.

Les résolutions susdites furent subséquemment grossoyées sur parchemin et présentées à Phon. M. l'Orateur dans ses salles. Ce n'est que justice de dire que M. Blanchet, outre les nombreuses qualités qu'il a montrées dans l'accomplissement de ses devoirs, possède une intelligence d'un ordre supé-

rieur. Nous ne rappelons qu'une seule occasion où sa décision fut mise en doute, et cependant son opinion trouva l'appui de toute la Chambre.

Le nouveau Parlement aura fait un choix des plus heureux s'il peut s'adjointre, comme Orateur, un homme de la valeur de Phon. M. Blanchet.—*Quebec Chronicle*.

#### LETTRES COCHINCHINOISES.

Fou-chou, Cochinchine 27 Oct., 1870.

Mon cher Siméon,

J'ai eu le plaisir d'assister à l'ouverture de la treize-millième *Videgueulerie* chinoise, dans la grande ville de Pékín. Je dois vous dire que notre *Videgueulerie* se compose de deux branches. *Hong-poung* qui signifie *Beuglerie*, et *Ting-ton*, *Caqueterie*. L'Orateur ou Président s'appelle *Souon* c'est-à-dire *Rouffleur*, les ministres *Tyo-tring*, *Enjoleurs*. Pour être du parti de la Chambre basse, ou *Beuglerie*, il faut de toute nécessité posséder une voix tonnante, stentorianne. Quand on a perdu la puissance requise de cet important organe, on devient membre de la *Caqueterie*. Si l'on est doué d'un timbre de voix plus fort que celui de ses confrères, on est certain d'être nommé général, Colonel, Mandarin, ambassadeur, juge, etc., etc.

Tous les membres sont obligés d'avoir un domicile élu à la *Videgueulerie*. C'est là un usage digne d'être imité, usage qui a mis fin à un déplorable abus qui existait ici anciennement. Les *Videgueuleux*, montés sur des éléphants avec leurs femmes et leurs enfants, mettaient un temps infini à se rendre au siège du gouvernement: ils s'arrêtaient souvent en route aux nombreux *Kali-pung*, Hôtels, pour se reposer, se reconforter; quelquefois ils négligeaient de prendre le chemin le plus direct à la capitale, et frais de route, frais d'hôtel et autres dépenses incidentes étaient à la charge du trésor public, *tang-con*. Nous avons changé tout cela sous le règne de *To-pi-nou*, le quatre-cent-millième successeur de l'immortel antédiluvien et antimonarchien *Cong-fou-cie*. Ce grand monarque décréta qu'attendu que c'est un honneur insigne de faire partie de la *Videgueulerie* et de servir son pays, les membres sans distinction seraient désormais obligés de payer eux-mêmes, tous ces frais et que leurs services, comme députés, seraient gratuits; qu'ils seraient obligés aussi de se pourvoir, à leurs dépens, de tout ce qui leur serait nécessaire, durant les Sessions de la *Videgueulerie*, tels que papeterie, plumes, encre, enveloppes, pain; à cacheter, cire à cacheter, canifs, etc., etc. que s'ils recevaient ou expédiaient des lettres, messages, télégrammes, paquets, livres ou autre choses, ils devraient en payer les frais de port. Cette sage réforme a produit d'excellents résultats: elle a augmenté considérablement les fonds de notre trésor public et nous a donné des représentants patriotes, dévoués uniquement au bien-être du pays.

Le seul privilège dont ils jouissent, c'est d'avoir pour chaque membre de l'une et l'autre branche de notre parlement, une chambre garnie au rez-de-chaussée de la *Videgueulerie* avec la pension pour lui et sa famille pendant la durée des travaux législatifs.

Une autre louable coutume que j'ai remarquée ici, c'est que la *Videgueulerie* siège à terme fixe; les six derniers jours du mois d'octobre, tous les deux ans. Dans les premiers temps de l'Empire, on convoquait les *Videgueuleux*, soit pour la forme, soit sérieusement, par une interminable proclamation insérée permanemment dans la *Gazette Céleste* de Pékín. La plupart de ces messieurs ne recevaient point cette *Gazette*, d'autres ne savaient pas lire, d'autres enfin, en voyant la proclamation qui les somrait de se rendre au siège du gouvernement pour prendre en considération le bien-être général de l'Empire, se mettaient de suite en route pour Pékín, s'imaginant qu'ils allaient s'occuper des affaires du pays. Tout cela avait beaucoup d'inconvénients. Aussi, notre grand réformateur, *To-pi-nou*, a-t-il aboli complètement l'usage de cette embarrassante et inutile proclamation.

N'allez pas croire, mon cher Siméon, que la pension et logement des *Videgueuleux* et de leurs familles, pendant les sessions parlementaires, soit une charge bien lourde pour notre trésor public. Au contraire, c'est là une source d'économie pour le gouvernement, car les femmes et les enfants de nos représentants se font copistes, greffiers, messagers, huissiers de la Verge Noire, portiers, crieurs, gardiens, etc., tant à la *Beuglerie* qu'à la *Caqueterie*, sans exiger de salaire.

Les Séances des deux chambres commencent à six heures du matin, à neuf heures *Beugleurs* et *Caqueteurs*, suivis de leurs familles, descendent à leur chambre, pour manger chacun, quelques livres d'opium: cela les ravigote pour la journée. A midi juste, ils vont prendre un bain et une demi-heure de récréation, et travaillent ensuite jusqu'à six heures: alors ils dînent, reviennent à leur poste à sept heures et ne se retirent qu'à minuit.

Tous ceux qui désirent prendre part aux débats, pour ou contre, parlent tous ensemble. De la *Beuglerie*, il y a des tubes acoustiques ou porte-voix qui conduisent à la *Caqueterie*, en sorte que les membres de cette dernière chambre n'ont qu'à répéter mot-à-mot et simultanément les discours ou observations de messieurs les *Beugleurs*. Un fonctionnaire qui s'appelle *Shang-tam-frou*, c'est-à-dire écrivain de plusieurs sons à la fois, un vrai prodige de *polyphonographie* transcrit textuellement tous les débats et les fait publier de suite dans la *Gazette Céleste* qui se tire à trois cent millions d'exemplaires par jour. Grâce à cet incomparable et ingénieux système, les affaires s'expédient avec une rapidité étonnante. Voilà aussi pourquoi on ne convoque les chambres que tous les deux ans et que nos sessions parlementaires ne durent que six jours. Je dois ajouter qu'un *Videgueuleux* qui se mêle de parler sur une question qui n'est pas de sa compétence s'expose à une pénalité, même à l'emprisonnement, à la discrétion du *Rouffleur*.

Je vous donne tous ces détails avant de vous parler de la Séance *Videgueuleuse* à laquelle j'ai assisté.

L'ouverture de notre *Videgueulerie* ne s'est pas faite cette année avec tout l'éclat et toute la solennité accoutumés. Car le céleste Empereur était allé à Yeddo sur l'invitation de leurs Majestés japonaises, le *Iyoun* et le *Mikado* pour assister à une scène de *hari-kuri*, privilège accordé aux nobles et aux grands hommes du Japon de s'éventrer eux-mêmes avec une arme tranchante au lieu d'être livrés aux mains du bourreau officiel, quand ils ont été condamnés à subir la peine capitale. Notre bien-aimé souverain a voulu étudier par lui-même le fonctionnement de ce système dans le but de l'introduire dans ses états, pour le plus grand bonheur de ses fidèles sujets. C'est le *Rouffleur* de la *Beuglerie* qui a lu le discours du trône. Aussitôt qu'il fit son apparition, il fut reçu au bruit de trois mille *tam-tam* ou timbres, chaque membre étant obligé de se

pourvoir, pour l'occasion, de cet instrument musical si en vogue dans ce pays. Voici le discours:

Très-bruyants Beugleurs,  
Très-faibles Caqueteurs.

« Moi qui brille au-dessus de vous autant que la lumière du soleil surpasse la faible lueur de la chandelle qui vous éclaire dans vos misérables cabanons, j'ai condescendu à vous attrouper aujourd'hui dans ma céleste *Videgueulerie* pour vous donner l'occasion de vous occuper de vos propres affaires, car moi, je n'ai aucun besoin de vos infimes services.

« La grande question que vous aurez à discuter et à résoudre c'est l'adoption d'une loi qui force tout propriétaire de chien à orner cette utile bête d'un collier sur lequel serait gravé le nom, surnom, résidence et qualité de tel propriétaire ainsi que l'âge et la généalogie de l'animal en question. A l'humble sollicitation de mes rampants adversaires, les deux souverains de Japon, je pars tout seul pour Yeddo afin de voir moi-même de mes yeux dont l'éclat est plus brillant que celui de tous les diamants de l'univers, le fonctionnement du *hari-kuri*, système tant vanté chez nos petits voisins les *bonbaris* japonais. Si je le trouve à propos, j'introduirai ce système dans mes célestes états, et vous les premiers: vous aurez droit de jouir de tous les privilèges qui en découlent. Ma main impériale et céleste a condescendu à écrire ces paroles pour votre bonheur. »

Moi.

Après la lecture de ce discours, le bruit assourdissant des trois mille *tam-tam* se fit de nouveau entendre.

On compte dans la *Videgueulerie* six cent soixante-six avocats appelés ici *Bron-troung*, c'est-à-dire *trouble-tout*. Ces messieurs eurent le courage, parlant tous ensemble, de dire que le discours céleste n'était pas trop clair; qu'il renfermait des expressions ambiguës, obscures, équivoques; par exemple il n'indiquait pas où il faudrait mettre le collier au chien; étaient-ce l'âge et la généalogie du chien ou du propriétaire qui devraient être gravés sur le collier? autant d'embarras, d'incertitudes et de difficultés. Que faire? Après une discussion de deux heures, une idée lumineuse se présenta à l'esprit des *trouble-tout*: envoyer une députation dont ils feraient partie, chez les *barbares*, surtout chez les Esquimaux et à Terre-Neuve, pour étudier les lois et les usages en force dans ces pays relativement aux colliers de chien. Cette proposition fut adoptée à l'unanimité: la députation devra faire rapport de ses observations à la *Videgueulerie* le 26 octobre 1873; mais en attendant les débats continueront à l'effet de décider quelle espèce de collier les chiens devraient porter: le discours céleste n'était pas précis sur ce point. A cette discussion prirent part seulement huit *Beugleurs*, mais tous hommes doués de connaissances spéciales; voici leurs noms et qualités tels que je les trouve dans le compte-rendu de *Polyphonographie*:

CRONG-TRONG.....Forgeron.  
ZING.....Ferblantier.  
FABROUR.....Orfèvre.  
VODMON.....Charpentier et Peintre.  
KRISPINO.....Cordonnier.  
BABINO.....Marchand de papier.  
ROPIRO.....Cordier.  
CATALOGNON.....Marchand de tapis.

Je copie textuellement du même compte-rendu les observations de ces députés qui, bien entendu, ont tous parlé ensemble:

CRONG-TRONG, Grand Rouffleur.—Notre *Videgueulerie*, si elle veut économiser, ne pourra faire autrement que d'ordonner que les colliers des chiens soient en fer: c'est une matière des plus durables et des plus solides.

ZING.—Un collier de fer serait trop pesant. Le fer est sujet à se rouiller. Je suis d'avis qu'un collier de fer-blanc serait plus élégant.

FABROUR.—Les chiens du Céleste Empire ne devraient pas être mis au niveau des chiens ordinaires, c'est pourquoi je demande que nous leur fassions porter des colliers d'or.

VODMON.—Moi je propose que les colliers soient en bois peints vert: Je suis convaincu que des colliers de ce genre seront plus agréables à ces pauvres bêtes.

KRISPINO.—Pourquoi ne pas adopter le collier en cuir. De tout c'est le plus léger, le plus mou et le moins dispendieux?

BABINO.—Un collier de papier est infiniment plus léger et plus économique.

Ropiro.—Dans mon humble opinion, une corde ferait le meilleur collier possible: cette marchandise est très abondante chez nous. Pas besoin d'en faire venir de l'étranger.

CATALOGNON.—Tout le monde paraît oublier le tapis. Un collier en tapis a toutes les qualités nécessaires: il est élégant, léger, durable et bon marché. Après mûre réflexion le gouvernement se décidera, sans aucun doute, à adopter le collier en tapis.

Cette discussion a duré jusqu'à neuf heures de l'avant midi, sans résultat, quand tous les *Videgueuleux* sont descendus à leurs chambres pour se régaler, c'est-à-dire, pour manger chacun, quelques livres d'opium.

Peut-être, mon cher cousin, que je vous enverrai la continuation des débats qui ont eu lieu à l'occasion de cette question qui intéresse tous les sujets de Sa Majesté Chinoise.

Je suis, pour la vie,

Mon cher cousin,

Votre affectionné cousin,

NAPOLEON SEDANTON.

A Siméon Sereux, Ecr.,  
Montréal,  
Canada.

#### UN GÉNÉRAL INCONNU.

On rapporte que toutes les opérations des différentes campagnes sur les divers points de la France sont dirigées, au nom de Gambetta, par un jeune officier du génie, nommé de Verre, Polonais de naissance, n'ayant que 26 ans, et sorti il y a quatre ans de l'École polytechnique.

Un marchand de Genève, mit une affiche à la porte de son magasin ainsi conçue: « On demande un petit garçon. » Le lendemain sa femme lui fit cadeau de deux jumeaux. Cela montre à quoi servent les annonces.

#### DECES.

A St. Cuthbert, le 30 Décembre, à l'âge de 4 ans, 3 mois et 8 jours, Marie-Julie-Emma, fille aînée de P. Tellier, Ecuyer, Notaire.